

# Chantiers nature de bénévoles-volontaires

## Métiers et formation



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

## 2.3 - Gestion en direct ou co-organisation

[Qu'est ce qu'un partenariat ?](#)

[Atouts et difficultés](#)

[Exemples d'actions](#)

L'organisation d'un chantier peut être une mission complexe nécessitant de l'énergie, du temps et des compétences spécifiques. Le partenariat offre un gage de qualité et de réussite du chantier. Il permet en effet de confier les aspects administratifs, logistiques ou l'intendance à une structure spécialisée, mais aussi d'enrichir ses pratiques et ses savoirs-faire en travaillant avec d'autres organismes. Ceci peut s'avérer encore plus indispensable pour accueillir certains types de public.

### 2.3.1 Qu'est ce qu'un partenariat ?

Le partenariat est une relation dans laquelle au moins deux parties ayant des objectifs compatibles s'entendent pour travailler ensemble, partager les risques ainsi que les résultats. Dans un partenariat, c'est donnant-donnant et tous gagnants. L'animateur doit être une personne disponible et apte à partager la vie du groupe dont il a la responsabilité. Par son enthousiasme à réaliser l'action et sa conviction quant à l'utilité des travaux, il transmettra sa motivation aux bénévoles.

Objectifs

- Résoudre des problèmes ou mettre en commun des ressources afin de mener à terme un projet difficile à porter seul.
- Intéresser ceux qui peuvent contribuer au succès du chantier et obtenir leur engagement.

### 2.3.2 Atouts et difficultés

**Atouts**

- Il permet d'envisager de nouvelles approches, d'améliorer et d'enrichir les activités, d'acquérir de l'expérience au contact des autres.
- Il permet d'encourager, d'améliorer ou d'accroître la communication et constitue souvent une bonne réponse aux exigences du financement.
- Il permet d'éviter que des utilisateurs du site (agriculteurs, promeneurs, chasseurs ...) ayant un rôle à jouer dans le projet, se sentent dépossédés du lieu sans avoir été consultés

**Difficultés**

- Partage des rôles et des compétences: conflits de valeurs ou d'intérêts, questions relatives aux prises de décisions et à l'influence de certains.
- Des niveaux d'autorité, des rythmes d'approbation qui diffèrent et la possibilité d'une mauvaise circulation de l'information.
- Désengagement de l'un d'entre eux, implication insuffisante ou encore délais non respectés.

### 2.3.3 Exemples d'actions

**pouvant faire l'objet d'un partenariat dans le cadre d'un chantier et structures susceptibles d'intervenir**

**Recherche de bénévoles**

Certaines structures disposent d'un important réseau et de moyens de diffusion efficaces permettant de toucher un maximum de participants potentiels.

*Structures concernées :*

Principalement, ce sont les structures spécialisées dans l'organisation de chantiers telles que "les Blongios, la nature en chantiers", les associations membres de Cotravail disposant de représentations régionales, les comités de jumelage, l'agence française du programme européen jeunesse (INJEP) ... mais aussi les clubs de retraités, les Centres d'Information Jeunesse, les MJC et les structures d'enseignement.

*Les chantiers organisés en partenariat avec des centres de formations (BTS, lycées agricoles, ateliers professionnels, chantiers d'insertion ... ) sont un bon moyen de sensibiliser concrètement de futurs acteurs de la gestion des espaces naturels.*

*Vincent CHAPUISCSN Picardie*

### **Animation nature et éducation à l'environnement**

Un animateur nature qualifié disposant d'outils adaptés réussira à mieux faire passer certains messages, qu'un technicien dont le métier est tourné vers la réalisation des travaux ou qu'un gestionnaire au discours parfois trop scientifique ou institutionnel.

#### *Structures concernées :*

Principalement, ce sont les associations spécialisées dans l'éducation à l'environnement telles que les CPIE, les structures membres du réseau Ecole et Nature ou des GRAINE (réseaux régionaux d'éducation à l'environnement) ...

### **Animation culturelle**

L'éducation à l'environnement ou l'information de la population locale peut passer par la réalisation d'une pièce de théâtre, d'une exposition, d'un concert ou d'une vidéo ... Un intervenant extérieur peut aider à mettre en place ce type d'activité.

Ponctuellement ou pendant toute la durée du chantier, cet animateur intervient en complément des activités nature pour réaliser une action à l'attention du "grand public", faire découvrir le patrimoine historique et culturel local (visites de sites, musées, rencontres d'artisans ...). Pour que son intervention soit pertinente il doit participer à la construction du projet le plus en amont possible.

#### *Structures concernées :*

Principalement, ce sont les professionnels de la musique, du théâtre, de la photographie, les services culturels des collectivités locales et territoriales, les DRAC, les MJC, les centres d'art et les associations culturelles ... Certaines sont "généralistes" et d'autres spécialisées dans le lien entre art et nature. Elles sont de préférence locales et proches du lieu de chantier.

### **Encadrement technique**

Une personne maîtrisant la manipulation des outils et les gestes à réaliser, connaissant les consignes de sécurité, les techniques utilisées, les objectifs et le milieu naturel sur lequel les bénévoles interviennent, est indispensable pour le bon déroulement des travaux.

#### *Structures concernées :*

Les organismes de chantiers ont bien souvent leur carnet d'adresses d'encadrants techniques qualifiés, de même que les espaces naturels protégés disposent de salariés, gardes, techniciens ou gestionnaires. Le chantier peut être un lieu de stage pour des étudiants en gestion et protection de la nature, ou issus d'autres centres de formation. Un animateur nature peut également, en fonction des travaux à réaliser, se former en amont auprès des gestionnaires d'espaces naturels ayant déjà travaillé sur une thématique similaire.

### **Outillage**

Prêt ou location: éviter d'acheter un stock d'outils important pour réaliser un chantier par an, alors qu'une structure voisine en possède déjà en grande quantité et ne l'utilise pas en permanence.

#### *Structures concernées :*

C'est une opportunité pour favoriser un partenariat avec des services techniques d'une collectivité, des entreprises, des artisans ou encore des organismes de chantiers.

### **Communication**

Parce qu'elle est indispensable et qu'il existe un minimum de règles, demander conseil à un spécialiste peut améliorer considérablement l'impact du chantier auprès des acteurs locaux.

#### *Structures concernées :*

Les agences de communication sont généralement inaccessibles en terme de coût. On peut alors envisager d'autres solutions: étudiants en communication (stagiaires, projet d'études, juniors entreprises ...) - service communication des têtes de réseau pour les structures membres (voire de certaines collectivités territoriales qui financent le projet) qui ont intérêt à ce que la communication soit bien faite et peuvent donner des conseils - Réseaux Réciproques d'Echanges de Savoirs (RERS) dont l'objet est de mettre en place un échange de compétences entre différentes personnes dont certaines maîtrisent peut-être le sujet.

### **Implication et développement local**

S'appuyer sur des associations locales, les habitants, les artisans, les agriculteurs ou les élus, constitue le gage d'un ancrage sur le territoire et d'une appropriation du projet par la population. Tous se retrouvent impliqués dans le même projet autour duquel ils apprennent à travailler ensemble, à concilier des intérêts divergents, à se connaître, et pourquoi pas à s'apprécier. De ce partenariat pourront naître des habitudes de travail favorisant la création de nouveaux projets.

*Un chantier probant peut même être un préalable déterminant à la contractualisation d'un nouveau site avec une municipalité, démontrant les capacités d'une structure à mettre en oeuvre la gestion d'un espace naturel et à générer des énergies.*

*Vincent Chapuis - CSN Picardie*

#### *Structures concernées :*

Association locale de protection de l'environnement, club CPN, école, clubs de retraités, comité des fêtes, comité de jumelage, agriculteurs, artisans, commerçants, fédération de chasseurs...

[Haut de page](#)